

**Bureau syndical du
 15 octobre 2020**

**DELIBERATION N° 2020-10-070
 Demande de subvention pour l'aménagement, la sécurisation et l'acquisition
 d'engin de la recyclerie de Bonifacio**

Nombre de membres 25			L'an deux mille vingt, le quinze Octobre à dix heures trente, le bureau syndical régulièrement convoqué, le neuf octobre deux mille vingt par le Président s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur GIANNI Don-Georges, Président. Monsieur Etienne FERRANDI a été désigné secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le bureau peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
16	11	11	

Présents :

GIANNI Don Georges, FERRANDI Etienne, MATTEI Jean-François, MICHELETTI Vincent, MARIOTTI Marie-Thérèse, GIORDANI Jean-Pierre, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI Etienne, NEGRONI Jérôme et BRUZI Benoît.

Absents :

POLI Xavier, GUIDONI Pierre, GIFFON Jean-Baptiste, LACOMBE Xavier et MARCHETTI François-Marie.

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 26/11/2020
 et de la publication de l'acte le: 26/11/2020



Pour le Président, par délégation,
 Le Directeur Général Adjoint

Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20201015-2020-10-070-DE
 Date de télétransmission : 26/11/2020
 Date de réception préfecture : 26/11/2020

Monsieur Jean-Baptiste GIFFON, Vice-Président, expose,

La Communauté de Communes du Sud Corse a transféré la recyclerie de Bonifacio au Syvadec au 1er janvier 2020. A ce titre, le syndicat, dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accueil et de la sécurisation des sites a établi un premier diagnostic d'intervention en matière de travaux.

Les travaux de modernisation porteront sur la séparation de l'accès au site selon le type de véhicules fréquentant le site. Dans le cadre de l'optimisation des chargements des bennes et de la mise en place de nouvelles filières, des aménagements au niveau du quai haut sont proposés.

Les travaux se composent de :

- Agrandissement de 700 m² du quai haut afin d'installer des bennes
- Création d'une voirie d'accès pour les véhicules légers 350 m²
- Barrières
- Local agent et DDS
- Réseaux eaux, électricité, éclairage
- Alvéole

Ainsi que l'acquisition d'un engin pour l'optimisation des flux.

Le montant du projet s'élève à 400.000 € HT dont 310.000 € de travaux et 90.000 € HT pour l'engin. Le cofinancement attendu est de 280.000 € soit 70 % ou à défaut le meilleur taux possible, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec.

Il est demandé aux membres du bureau d'autoriser le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse ou à défaut le meilleur taux possible, le solde de l'opération y compris la TVA restant à la charge du Syvadec.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-1 et 5711-1

VU la délibération 2020-08-056 du 18 août 2020 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau, Considérant la nécessité d'obtenir le cofinancement de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de Corse pour ce type d'opération, le solde restant à la charge du Syvadec

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé M. Jean-Baptiste GIFFON, Vice-Président,

A l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Approuve le plan de financement pour l'aménagement, la sécurisation et l'acquisition d'engin de la recyclerie de Bonifacio
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une demande de subvention au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse
- Autorise le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Don Georges GIANNI